

**Le directeur général de
L'Assistance publique - hôpitaux de Paris**

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L6143-7-5, D6143-35-1, D.6143-35-2, D. 6143-35-3 et R. 6147-3 du code de la santé publique,

Vu le relevé de décisions de la conférence des doyens d'Île-de-France – comité de coordination des études médicales,

Vu les propositions conjointes du président-directeur général de l'INSERM, des présidents des universités d'Île-de-France comportant une UFRM et du président de la conférence des doyens d'Île-de-France – comité de coordination des études médicales relatives au vice-président en charge de la recherche, formulées par courrier en date du 4 février 2020,

Vu les propositions conjointes du président de la commission médicale d'établissement et du président de la conférence des doyens d'Île-de-France - comité de coordination des études médicales, formulées par courrier en date du 14 janvier 2020,

Le conseil de surveillance informé,

A R R E T E

ARTICLE 1er : la liste nominative des membres du directoire de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris est fixée comme suit :

Membres avec voix délibérative :

- M. Martin HIRSCH, directeur général de l'AP-HP, président du directoire,
- M. le Pr Rémi SALOMON, président de la commission médicale d'établissement, premier vice-président du directoire, chargé des affaires médicales,
- M. le Pr. Bruno RIOU, vice-président doyen du directoire, Doyen UFR de Médecine, Sorbonne Université,
- M. le Pr. Gabriel STEG, vice-président du directoire chargé de la recherche,
- M. Loïc MORVAN, coordonnateur général des soins par intérim de l'AP-HP,
- Mme le Dr Diane BOUVRY, praticienne hospitalière, vice-présidente de la commission médicale d'établissement de l'AP-HP,
- M. le Pr Emmanuel MARTINOD, président de la commission médicale d'établissement locale du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Hôpitaux Universitaires Paris Seine-Saint-Denis,
- Mme Christine WELTY, directrice du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Sorbonne Université,
- M. Jérôme MARCHAND ARVIER, directeur général adjoint,

Membres avec voix consultative :

- Mme le Pr Claire MARIE POYART, présidente de la commission médicale d'établissement locale du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Centre-Université de Paris,
- M. le Pr Thomas SIMILOWSKI, président de la commission médicale d'établissement locale du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Sorbonne Université,
- M. le Pr Jean-Claude CAREL, président de la commission médicale d'établissement locale du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Nord-Université de Paris,
- M. le Pr Jacques DURANTEAU, président de la commission médicale d'établissement locale du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Université Paris Saclay,
- M. le Pr Bertrand GODEAU, président de la commission médicale d'établissement locale du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Hôpitaux Universitaires Henri Mondor,
- M. Serge MOREL, directeur du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Centre-Université de Paris,
- M. Vincent Nicolas DELPECH, directeur du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Nord-Université de Paris,
- M. Christophe KASSEL, directeur du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Université Paris Saclay,
- Mme Edith BENMANSOUR, directrice du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Hôpitaux Universitaires Henri Mondor,
- M. Pascal DE WILDE, directeur du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Hôpitaux Universitaires Paris Seine-Saint-Denis,
- M. le Pr Djillali ANNANE, doyen UFR des sciences de la santé, Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines,
- M. le Pr Didier SAMUEL, doyen UFR de Médecine, Université Paris Saclay,
- Mme le Pr Nathalie CHARNAUX, doyenne UFR de Médecine, Université Sorbonne Paris Nord,
- M. le Pr Pierré WOLKENSTEIN, doyen UFR de Médecine, Université Paris Est Créteil,
- M. le Pr Xavier JEUNEMAITRE, doyen de la Faculté de Santé-Université de Paris,
- M. Pierre-Emmanuel LECERF, directeur général adjoint,
- M. François CREMIEUX, directeur général adjoint,
- Mme le Dr Elvire LE NORCY, maître de conférence des universités – praticienne hospitalière en odontologie à l'hôpital Bretonneau,
- M. le Dr Guy BENOIT, responsable de l'unité fonctionnelle de pharmacotechnie des hôpitaux Armand Trousseau, St Antoine et Tenon,
- M. le Pr Yann PARC, chef du service chirurgie générale et digestive à l'hôpital Saint-Antoine.

ARTICLE 2 : L'arrêté n°2010-0285 DG modifié du 12 décembre 2013 est abrogé.

Fait à Paris, le

05 MARS 2020



Martin HIRSCH